

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 6-419-1931 Statut de la magistrature coloniale.

n° 6-419-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 septembre 1931

Numéro JO
n° 419 du 31/10/1931

Date du numéro
31 octobre 1931

TEXTE INTÉGRAL

Rectificatif au Journal officiel du 5 septembre 1931 : page 1929, article 3, 22° ligne, au lieu de : & du décret susvisé du 27 août 1928 », lire : « du décret susvisé du 22 août 1928 ». Rectificatif au décret inséré à la suite de l'arrêté du 26 septembre 1931, portant promulgation du décret du 30 août 1931, relatif au statut de la magistrature coloniale, et inséré au Journal officiel de septembre 1931 : Article 4, au lieu de : du décret susvisé du 27 août 1928 », lire : « du décret susvisé du 22 août 1928. »